



OFFRE D'EMPLOI

INFIRMIER AUXILIAIRE (nuit) (7/15)

La Résidence Angelica, c'est avant tout plus de 500 employés qui travaillent de concert afin d'offrir des soins qui se démarquent par leur qualité. Pour ses employés, la Résidence Angelica est synonyme d'engagement, de professionnalisme, de respect et d'ouverture. Si vous êtes passionné par les défis d'un milieu de travail dynamique, si vous vous sentez interpellé par une ambiance de travail conviviale d'un milieu à caractère humain, la Résidence Angelica saura répondre à vos aspirations professionnelles.

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous l'autorité de l'infirmier ou de l'infirmier-chef d'équipe, l'infirmier auxiliaire assume ses activités professionnelles à l'intérieur de son champ de pratique. Elle les assiste dans l'exécution de ses fonctions et se réfère à elle pour toute question ne relevant pas de ses compétences ou de ses responsabilités.

- Agis en accord avec la philosophie de la direction des soins infirmiers et programmes clientèle et participe à l'atteinte des objectifs de l'unité où elle travaille;
- Assure aux résidents des soins individualisés basés sur le respect et la dignité;
- Apporte sa contribution au maintien de l'esprit d'équipe et d'entraide au sein de l'équipe;
- S'assure qu'elle possède les connaissances et la préparation suffisante pour poser ces actes;
- Connaît et respecte les lois et règlements reliés à l'exécution de l'ordonnance médicale, l'administration et le contrôle des narcotiques et s'y conforme;
- Applique et respecte les techniques et procédés de soins;
- Exécute fidèlement les principes de déplacement sécuritaire du bénéficiaire;
- Contribue à l'évaluation de l'état de santé du résident et à la réalisation du plan de soins.

EXIGENCES

- Diplôme d'études professionnelles (DÉP) en « Santé, assistance et soins infirmiers » d'une école reconnue par le Ministère;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;
- Expérience de travail pertinente à la fonction et auprès des personnes âgées.

AVANTAGES

- Site enchanteur situé sur le bord de la rivière des Prairies;
- Salaire entre 24,21 \$ et 32,32 \$;
- Les mêmes conditions de travail et avantages sociaux que le réseau public (fonds de pension, assurances collectives, 13 journées fériées, 20 jours de vacances, etc.);
- Flexibilité conciliation travail / famille / études;
- Stationnement gratuit;
- Formation continue et développement des compétences;
- Milieu de travail à dimension humaine;
- Aucun temps supplémentaire obligatoire;
- Épicerie et pharmacie sur place;
- Une cafétéria qui vous offre des repas chauds à prix réduit.

La Résidence Angelica applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

- * Différentes mesures sanitaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de nos employées et empêcher la propagation du COVID, tel que le dépistage sur place ainsi que la prise de température.
- * Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Visitez notre site pour connaître davantage sur nos valeurs et notre mission <https://angelica-residence.com/>

ENVOYER VOTRE CV : drh.ange@ssss.gouv.qc.ca

N'oubliez pas de nous suivre sur



et

